## PENSEZ À PREVOIR POUR L'EVALUATION

Le document de consentement du résident ou de son référent et du médecin traitant :

- Le traitement du patient.
- Son dossier médical et ses derniers résultats de biologie.
- Un temps avec l'infirmière et l'aide soignante de l'EHPAD, pour mieux appréhender les problèmes du résident et de la structure.

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



Médecin chef de pôle :

Dr Ahmed BENOUARET

**Médecin gériatre :**Dr Nassrine MOSTEFA

Cadre de pôle :

Mme Laurence JOBARD

Infirmières:

Mme Edith FOREL
Mme Marlène LOMBARD

**Assistante sociale:** 

Mme Florence BALANDRAUD

**Ergothérapeute:** 

Mme Aline AURIAT

Secrétariat :

**Mme Marie-Pierre RISSOAN** 



**Médecin chef de pôle :** Dr Ahmed BENOUARET.

**Médecin responsable :**Dr Nassrine MOSTEFA.

Interventions:

Tel: 04 75 67 39 28

- Jeudi, la journée.
- Vendredi, la journée.

Horaires d'ouverture du secrétariat : De 9h00 à 16h30.



04 75 67 35 00



Centre Hospitalier d'Ardèche Nord (CHAN) 1 rue du Bon Pasteur 07103 ANNONAY CEDEX

www.ch-ardeche-nord.fr



(EMGEH)



## À QUI S'ADRESSE L'EMGEH?

Aux patients de plus de 75 ans au DOMICILE, en EHPAD, MAPA ou Foyers Logements de la filière gériatrique Nord Ardèche.

#### A la demande:

- du médecin traitant.
- et/ou du médecin coordinateur avec l'accord du médecin traitant.

Avec l'accord du patient et/ou de la personne référente.

#### **LES MISSIONS**

# Apporter une aide diagnostique et thérapeutique :

- Bilan d'altération de l'état général.
- Grands syndrômes gériatriques :
  - Chutes.
  - Syndrôme de glissement.
  - Troubles de mémoire.
  - Troubles du comportement.
  - Problème nutritionnel.

#### Favoriser le maintien en structure.

**Eviter ou mieux préparer les hospitalisations conventionnelles.** 

Aider aux décisions médicales ou éthiques difficiles, en lien avec EMASP (Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs).

#### **MODALITES D'INTERVENTION**

- Sur appel téléphonique au secrétariat.
- La secrétaire rappellera pour préciser le jour et l'heure du passage de l'EMGEH en structure ou au domicile.

#### APRES LE PASSAGE DE L'EMGEH

- L'infirmière de l'EMGEH assurera le suivi téléphonique du dossier.
- Un compte-rendu d'évaluation sera adressé au médecin coordinateur et au médecin traitant.

Aucune prescription ne sera faite par le médecin de l'EMGEH; le médecin traitant reste le seul prescripteur.